



Dire et Chanter Les Passions

DCLP



REVUE

INTERNATIONALE



DIRE ET



CHANTER



LES PASSIONS



HORS-SÉRIE Religion(s) et Pouvoir(s)

juin 2023

Directeurs de la revue :
(par ordre alphabétique)

Marc JEANNIN et David POULIQUEN
Enseignants-chercheurs à l'Université d'Angers

Directeur de publication :

Jean-François BIANCO
Enseignant-chercheur à l'Université d'Angers

DCLP

REVUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE À COMITÉ DE LECTURE

INTERNATIONAL PEER-REVIEWED JOURNAL

Direction scientifique (par ordre alphabétique)

Prof. Matteo CASARI	Alma Mater Studiorum - Università di Bologna
Pr Adrian GRAFE	Université d'Artois
Pr Danièle PISTONE	Université Paris-Sorbonne

Comité scientifique (par ordre alphabétique)

Prof. Angela ALBANESE	Università degli Studi di Modena e Reggio Emilia
Prof. Carlo ALTINI	Università degli Studi di Modena e Reggio Emilia
Pr Patrick BARBAN	Université du Havre
Pr Philippe BLAUDEAU	Université d'Angers
Pr Jean-Noël CASTORIO	Université du Havre
Fabio CEPPELLI	Teatro Luciano Pavarotti
Pr Carole CHRISTEN	Université du Havre
Dr Golda COHEN	Université d'Angers
Pr Nobert COL	Université de Bretagne Sud
Prof. Carl GOMBRICH	The London Interdisciplinary School
Me. Gildard GUILLAUME	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers
Simon LEADER	The Leys School
Dr Marie NGO NKANA	Université de Strasbourg

Jean-Yves LE JUGE	Festival de musique baroque de Quelven
Prof. Nicola PASQUALICCHIO	Università di Verona
Dr Paul PHILLIPS	Stanford University
Dr Geoffrey RATOUIS	Université d'Angers
Dr Sophie ROCH-VEIRAS	Université Catholique de l'Ouest

Directeur de la publication

Dr Jean-François BIANCO, Université d'Angers

Directeurs de la revue (par ordre alphabétique)

Dr Marc JEANNIN & Dr David POULIQUEN, DCLP

Équipe éditoriale

- Volet édition :
Marine VASLIN
Remerciements à Marjorie GRANDIS, Talent DCLP 2021
- Volet graphique-design :
Allison LEGAVRE

Webmaster : Dominique RIBALET

Revue annuelle

Revue en open access et disponible sur : <https://dclp.eu/>



Langues de publication : français, italien, anglais

@ : contact@dclp.eu

ISSN : 2804-0074

Dépôt légal : Février 2021, mise en ligne le : 24 Juillet 2023

VOIX DIVINES ET PUISSANTES

Marc Jeannin

Université d'Angers, Laboratoire CIRPaLL

INTRODUCTION

Dans cet article, j'aborde la thématique du colloque international « Religion(s) et Pouvoir(s) » à travers le prisme de la voix, en mettant notamment en lumière certains aspects remarquables de la voix dans sa dimension liée au divin et aux formes de pouvoirs. Outre son importance fondamentale dans la communication et les rapports humains, la voix tient un rôle capital tant dans la représentation et la conception de la religion que dans l'interface qu'elle établit entre Dieu et les hommes. Il est également question, dans cet article, d'aborder le lien de la voix avec les formes de pouvoir dans le domaine religieux, et sa capacité à fasciner, à subjuguier, et à convaincre les hommes à travers ses discours et ses diverses formes sonores, qu'elles soient parlées ou chantées. Quelques enregistrements viennent illustrer les multiples facettes de la voix – à travers ses dimensions linguistiques et/ou musicales – lorsqu'elle est utilisée dans un contexte et dans un dessein précis en lien avec les formes de religion et de pouvoir.

I. LA VOIX : OBJET FONDAMENTAL DE LA CONCEPTION RELIGIEUSE ET MARQUEUR D'IDENTITÉ

La voix occupe une place majeure dans la religion, notamment dans la religion chrétienne, et se présente en tant qu'objet fondamental et puissant à plusieurs niveaux. Dès le début, on fait référence à la voix de Dieu, dans le Décalogue énonçant les dix commandements : « Et Dieu prononça toutes les paroles que voici... ». D'autres dimensions font que la voix de Dieu et la voix des hommes qui la relayent constituent un vecteur fondamental dans la conception et l'histoire des religions, en particulier chrétienne, ainsi qu'une formidable forme de pouvoir.

Si l'on considère la naissance du christianisme, il peut être souligné que les divers écrits qui composent le Nouveau Testament insistent d'abord sur la prédication, ou la parole. C'est le cas du plus ancien des Évangiles, celui de Marc. Pour cet apôtre, tout commence non pas avec la naissance de Jésus, comme pour Matthieu et Luc, mais avec deux prédications, deux prises de parole en public : d'abord celle de Jean Baptiste, et ensuite celle de Jésus lui-même. L'Évangile de Jean, qui le plus récent par rapport aux autres, va dans le même sens. Sa célèbre phrase inaugurale, pour ne citer que celle-ci, rappelle qu'« au commencement était la parole ». Cette parole s'est faite chair en Jésus. Les références à la parole, ou au fait de parler, reviennent très souvent. Par exemple, l'épître aux Hébreux débute par l'affirmation suivante : « Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières parlé à nos pères par les prophètes, ces derniers temps, Dieu nous a parlé par son fils ». La voix implique la notion de création, de transmission, d'héritage, et aussi de pouvoir. En effet, la voix est également un objet de puissance et de création, car elle précède l'acte et l'engendre. La voix, en tant qu'annonciateur d'actes à venir, représente un vecteur de puissance extraordinaire dans sa capacité à promouvoir des messages de paix ou de guerre. Cette dimension prend une grande ampleur dans le domaine religieux.

L'Antiquité perçoit la parole de Dieu comme un événement qui vient briser un silence inquiétant et oppressant, lequel symbolise les ténèbres, le néant. La voix apparaît donc comme un outil salvateur, créateur, et puissant. Après l'Antiquité, à l'ère du protestantisme – au seizième siècle – on associe la Réforme au livre, suite logique

de l'invention du papier, qui remplace le parchemin. Cependant, le primat du livre sur la parole, de l'écrit sur l'oral, reste à nuancer. En effet, force est de constater que la Réforme accorde une très grande importance à la prédication. Ainsi, Luther déclare : « Toute la vie et la substance de l'Église, résident dans la parole de Dieu. [...] je ne parle pas de la parole écrite, mais de la parole prêchée ».

On peut avancer deux raisons pour expliquer pourquoi les églises réformées ne se contentent pas de la lecture de la Bible. D'abord, la prédication permet l'interprétation des passages de la Bible, et de nuancer certains aspects du texte. De cette façon, elle en enrichit, voire en rectifie la connaissance et l'interprétation, laquelle peut aussi se moduler en fonction de l'actualité. Ensuite, il faut bien avoir en tête que la plupart des écrits de la Bible sont nés de paroles, de discours émanant de prophètes, d'évangélistes, d'apôtres, et aussi de Jésus. Ces paroles, ces discours ont été dits, prononcés à haute voix avant d'être retranscrits sur le papier. La prédication a donc pour but de ramener la parole à sa forme initiale, sonore et vivante, laquelle fait aussi appel à l'improvisation. C'est une relation dynamique, un échange constant, un va-et-vient incessant entre la Parole et l'écriture. Le rôle et l'impact de la voix se trouvent amplifiés par son rapport à l'écrit, qui est une transcription visuelle de la parole. Avec l'écrit, la boucle est bouclée, le sonore, la parole occupent aussi la dimension visuelle. De l'oral on passe à l'écrit, et de l'écrit à l'oral.

Avec le développement de nouvelles technologies, la parole se développe, s'enregistre, se duplique, s'impose et domine les canaux de la communication entre les hommes. Depuis l'invention du phonographe, de la radio, du cinéma, de la télévision, des applications Internet, des smartphones, la voix est omniprésente dans la société et elle demeure toujours prégnante dans la religion. La primauté de la parole et son importance essentielle, déterminante pour les humains, restent d'actualité au sein des religions.

II. LES MODALITÉS VOCALES EN TANT QU'OBJET DE PUISSANCE

À travers ce qui est dit et la façon dont cela est dit, les différentes modalités vocales participent à définir une identité religieuse puissante, car elles permettent de construire une identité sonore touchant à la fois à l'esprit, par le biais de l'évocation de concepts religieux, et à l'affect, par le truchement des émotions exprimées par la voix.

À partir du fond et la forme de la matière linguistique émanent une certaine syntaxe et une rhétorique verbale (déclinées par l'ethos, le pathos, le logos selon le triptyque défini par Aristote) qui *ipso facto* vont déterminer la sphère dans laquelle elle s'inscrit, en l'occurrence la sphère religieuse. En plus de sa dimension sonore purement physique, la voix englobe aussi une dimension mentale, visuelle, qui fait écho au concept du signifiant et du signifié développé par Saussure. De ce fait, elle suscite particulièrement l'imaginaire et évoque le spirituel, ce qui se trouve être tout à fait en adéquation avec ce que symbolisent et représentent les concepts religieux. En outre, la voix a une capacité à émerveiller supplémentaire dans le sens qu'elle intègre la dimension musicale. La parole et la musique peuvent fusionner pour aboutir à une dimension sonore puissante à plusieurs niveaux : la voix dans un contexte chanté véhicule notamment le sens de la parole et le symbolisme de la musique, et devient un terreau propice à susciter de fortes émotions.

III. LES MODALITÉS VOCALES PARLÉES ET CHANTÉES ET LEURS RAPPORTS AVEC LA RELIGION

Les différentes modalités parlées et chantées qui participent à constituer une identité religieuse puissante permettent de caractériser les différents contextes définis

par les rituels religieux. Par l'utilisation de productions vocales particulières, chaque rite se trouve renforcé par une dimension sonore spécifique.

La voix parlée ou chantée, en tant que phénomène sonore, fait écho à la musique et se situe comme elle sur un axe temporel. Elle reste insaisissable dans l'instant et semble mieux convenir quand il s'agit d'exprimer la relation avec Dieu. Au contraire, les tableaux et les statues courent le risque, plus que les sons, de devenir des idoles. Les sons, la musique relèvent du temps qui s'écoule et non de l'espace qui demeure.

Le type d'intonation de la voix est fondamental dans la dimension religieuse en ce sens qu'il incarne la spécificité, voire l'essence, des rites religieux. Par exemple, dans le christianisme, la voix murmurée ou les paroles à voix basse, sont le type de voix utilisé lors de la confession. La liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique correspondent aussi à des intonations spécifiques qui reviennent systématiquement lors des rituels. Les voix intérieures, ou prières mentales, même si elles correspondent à des paroles non prononcées oralement, demeurent une dimension vocale à part entière puisqu'elles sont prononcées mentalement. L'intonation utilisée lors des Psalmodies issues de psaumes²⁶³ qui se situent sur un rythme lent, souvent qualifié de monotone, basé sur l'accent du texte, est différente de celle utilisée pour une homélie qui procède d'intonations beaucoup plus amples et libres.

Extrait sonore 1 : Psalmodies

Dans le chant grégorien – modèle de référence suprême pour l'Église – les moines chantent en retour à Dieu sa parole, que lui-même a donnée à l'homme. C'est une façon de relier ciel et terre, par ce faisceau sonore, ou ces ondes divines. La plupart des textes sont extraits des psaumes de l'Ancien Testament. Les mélodies sont généralement simples, chantées *a cappella*, à l'unisson le plus souvent, et communiquent des états d'âme. Lorsque cet unisson est chanté à l'octave²⁶⁴, il fait écho au premier intervalle directement issu de la génération des harmoniques naturels provenant de la mise en vibration d'un corps sonore.

Extrait sonore 2 : Chant grégorien

Paradoxalement, la voix – objet sacré de la religion – a pu, à travers sa forme chantée musicale et esthétique, être considérée comme un élément susceptible d'écarter les fidèles d'une dévotion purement consacrée à Dieu. Saint Augustin²⁶⁵ écrit dans *Les Confessions* (Livre X) un chapitre très intéressant au sujet de ce qu'il désigne par les « Tentations de l'ouïe » et son pouvoir d'influence sur l'homme :

42. 49. Les voluptés de l'oreille, d'une façon plus tenace, m'avaient enveloppé et subjugué ; mais tu m'as délié et délivré. À présent, les chants dont tes paroles sont l'âme, exécutés par une voix agréable et exercée, m'inspirent, je l'avoue, quelque satisfaction ; ce n'est pas, il est vrai, au point d'être cloué sur place : je me lève quand je veux. Toutefois ces chants, pour être admis en moi avec les pensées qui les font vivre, cherchent dans mon cœur une place assez honorable, et j'ai peine à leur offrir juste celle qui leur revient. Parfois en effet je leur accorde, me semble-t-il, plus d'honneur qu'il ne convient : les paroles saintes elles-mêmes, je le sens, émeuvent nos esprits et les enflamment de piété avec plus d'ardeur religieuse, lorsqu'elles sont ainsi chantées, que si elles n'étaient pas ainsi chantées ; et tous les sentiments de notre âme, selon leur diversité, trouvent dans la voix et le chant les modes qui leur conviennent et je ne sais quelle affinité secrète qui les excite. Mais la délectation de ma chair,

²⁶³ Les psaumes sont issus de l'Ancien Testament. Il s'agit de dialogues entre l'âme et Dieu, composés en strophes. Ils contiennent une partie *récitatif* et une partie ornée ; les poèmes, dans la traduction latine, sont rythmés en fonction de l'accent des mots. Les psaumes sont récités selon une façon particulière que l'on appelle la psalmodie.

²⁶⁴ Une octave correspond en musique à un intervalle de huit degrés qui rejoint deux notes identiques.

²⁶⁵ Saint Augustin est né en 354 de notre ère, et mort en 430. Il était évêque d'Hippone, et l'un des quatre Pères de l'Église latine.

à laquelle il ne faut pas permettre de briser le nerf de l'esprit, me trompe souvent : le sens alors n'accompagne pas la raison en se résignant à rester derrière elle, mais, simplement parce qu'il a mérité d'être admis à cause d'elle, il va jusqu'à prétendre la précéder et la conduire. Voilà comment je pêche en cette matière, sans me rendre compte ; c'est après coup que je me rends compte.

42. 50. Parfois aussi je dépasse la mesure, pour me garder de cette duperie même, et je m'égare par un excès de sévérité ; mais je vais si loin, par moments, que pensant à toutes les mélodies et suaves cantilènes qui accompagnent généralement les Psaumes de David, je voudrais les écarter de mes oreilles et de celles de l'Église elle-même. Lors me paraît plus sûre la pratique de l'évêque d'Alexandrie, Athanase ; on m'a dit souvent, je m'en souviens, qu'il faisait prononcer le lecteur du psaume avec une flexion si légère de la voix que c'était plus près de la récitation que du chant. Cependant, lorsque je me souviens de mes larmes, que j'ai versées aux chants de l'Église dans les premiers temps de ma foi recouvrée ; lorsque, aujourd'hui encore, je me sens ému, non par le chant, mais par les choses que l'on chante, si c'est d'une voix limpide et sur un rythme bien approprié qu'on les chante ; alors la grande utilité de cette institution s'impose de nouveau à mon esprit. Je flotte ainsi, partagé entre le danger du plaisir et la constatation d'un effet salutaire. J'incline plutôt, sans émettre toutefois un avis irrévocable, à approuver la coutume du chant dans l'Église, afin que, par les délices de l'oreille, l'esprit encore trop faible puisse s'élever jusqu'au sentiment de la piété. Mais, quand il m'arrive de trouver plus d'émotion dans le chant que dans ce que l'on chante, je commets un péché qui mérite punition, je le confesse ; et j'aimerais mieux alors ne pas entendre chanter. Voilà où j'en suis ! Pleurez avec moi et pleurez pour moi, vous qui avez en vous-mêmes, au-dedans, quelque souci du bien, souci d'où sortent les actes ; car, si vous ne l'avez pas, tout ceci ne vous touche pas. Mais toi, Seigneur mon Dieu, entends, regarde, vois, aie pitié, guéris-moi, toi sous les yeux de qui je suis devenu pour moi-même un problème ! Et voilà bien mon mal !

Le développement lent et très progressif du lyrisme dans le chant sacré souligne la tension relevée par Augustin, à savoir d'un côté la tension entre le principe de respect absolu de la parole sacrée et de son intelligibilité, et de l'autre la distraction jubilatoire des envolées lyriques musicales de la voix. Progressivement, il est admis au sein de l'Église que les chants religieux permettent d'étendre et de faire rayonner les louanges adressées à Dieu.

Extrait sonore 3 : La Passion selon Saint Jean de Jean Sébastien Bach

Extrait sonore 4 : Ave Maria de Schubert

Les œuvres musicales religieuses dans lesquelles le texte de l'évangile est chanté témoignent de l'importance accordée par l'Église à promouvoir la voix de Dieu à travers des œuvres vocales chantées qui deviennent de plus en plus riches et complexes. La richesse et la complexité des structures musicales encadrant le chant permettent de révéler et d'éclairer les textes sacrés, pour en pénétrer plus intimement la signification. Elles visent à élever l'âme par la richesse sonore qui s'en dégage.

CONCLUSION

Outre le fait d'être un objet fondamental dans la caractérisation de l'identité religieuse et la communication d'une idéologie ainsi que dans l'établissement du pouvoir, la voix, tout comme la voix chantée, est un extraordinaire outil d'expression en raison de la richesse et de la force de ses modalités, ses harmonies et ses sonorités. Les modalités vocales religieuses et les chants religieux délimitent un espace sonore dans lequel celui qui la produit impose sa marque, son identité, et celui qui l'écoute se trouve confronté à cette réalité sonore qui décrit et exprime le divin. Cette prise de pouvoir sonore occupe un territoire, appelle au rassemblement des individus. La production de sons et de musiques n'est jamais purement neutre, c'est un acte d'autorité perçu comme tel par ceux qui l'entendent. On peut se demander comment cette dimension vocale évoluera dans le futur au sein des religions, elle semble incontournable à bien des égards.